

---

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 29 OCTOBRE 2020, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

Considérant le contexte actuel du COVID-19 et en cohérence avec les directives de la Santé publique et de la Sécurité civile, exceptionnellement, la séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra par conférence téléphonique et aucun public ni média d'information ne sera admis.

|                          |                             |   |
|--------------------------|-----------------------------|---|
| <b>Présences :</b>       | Isabelle Boucher            | Administrateur  |
|                          | Patricia Bourgault          | Administrateur  |
|                          | Lane Chamberland            | Administrateur  |
|                          | Gerald R. Cutting           | Administrateur  |
|                          | Dominique Dorion            | Membre observateur  |
|                          | Jocelyne Faucher            | Administrateur  |
|                          | André Forest                | Administrateur  |
|                          | Jacques Fortier             | Président   |
|                          | Marie-Paule Gendron         | Membre observateur  |
|                          | Caroline Germain            | Administrateur  |
|                          | Diane Gingras               | Vice-présidente   |
|                          | Rachel Hunting              | Administrateur  |
|                          | Michel Kinumbe Elungu       | Administrateur  |
|                          | Michel Lafrance             | Invité  |
|                          | Patrice Lamarre             | Administrateur  |
|                          | Denis Roussel               | Administrateur  |
|                          | Serge Therrien              | Administrateur  |
| Alain Thivierge          | Administrateur              |   |
| Stéphane Tremblay        | Président-directeur général |   |
| Raymonde Vaillancourt    | Administrateur              |   |
| <b>Absence motivée :</b> | Marie-Claude Rodrigue       | Administrateur  |
| <b>Invitées :</b>        | Pascale Bélisle             | Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques                 |
|                          | Robin Marie Coleman         | Présidente-directrice générale adjointe   |
|                          | Lyne Jutras                 | Directrice des ressources financières   |
|                          | Stéphanie McMahon           | Directrice de la coordination de la mission universitaire                         |
|                          | Josée Paquette              | Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques |

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 49<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

## 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par vidéoconférence Zoom le 1<sup>er</sup> octobre 2020
5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
6. **Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 6.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
    - 6.1.1 Santé globale des ressources humaines
  - 6.2 **Assurer la qualité des soins et services**
  - 6.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
  - 6.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
  - 6.5 **Intégrer la mission universitaire**
    - 6.5.1 Activités de la mission universitaire en soutien à la COVID-19
7. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
  - 7.1 Comité de la mission universitaire du 8 octobre 2020
  - 7.2 Comité des ressources humaines et des communications du 9 octobre 2020
  - 7.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 15 octobre 2020
  - 7.4 Comité de gouvernance et d'éthique du 20 octobre 2020
8. **Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**
  - 8.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
    - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
      - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
    - 8.1.2 Révision des chartes, nomination des présidents et adoption des priorités de chacun des comités du conseil d'administration
    - 8.1.3 Permis d'exploitation – Mise à jour
    - 8.1.4 Report des assemblées générales annuelles des organismes communautaires financés en mission globale via le PSOC
    - 8.1.5 Nomination de chefs de services
  - 8.2 **Assurer la qualité des soins et services**
    - 8.2.1 Procédure sur les mesures disciplinaires applicables aux jeunes en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation
  - 8.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
  - 8.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
    - 8.4.1 Regroupement de la clientèle des résidences à assistance continue (RAC) dans un lieu commun
    - 8.4.2 Développement de lits de longue durée au Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
    - 8.4.3 Résultats financiers et rapport trimestriel AS-671 à la période 6
  - 8.5 **Intégrer la mission universitaire**
    - 8.5.1 Comité d'éthique à la recherche
      - 8.5.1.1 Nomination de nouveaux membres
      - 8.5.1.2 Renouvellement de deux membres

8.5.2 Nomination d'un nouveau chercheur au CRCHUS

8.5.3 Nomination d'un nouveau chercheur au CdRV

## **9. Divers**

## **10. Huis clos**

10.1 Renouvellement du contrat de service du dossier clinique informatisé (DCI) Ariane

10.2 Cadres supérieurs

## **11. Clôture de la séance**

---

### **3.0 Période de questions du public**

---

Une première intervention est faite par la présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), qui précise que la situation de manque d'espaces de stationnement pour les employés sur le territoire de Granby amène énormément de difficultés. Plusieurs employés payent pour avoir accès au stationnement, mais n'ont pas de place assurée selon le volume d'occupation, ils vont donc stationner leur véhicule dans les rues près des centres de service. De plus, une nouvelle signalisation aurait été modifiée par la Ville de Granby dans les rues avoisinantes du Centre Providence à Granby et de l'hôpital afin de diminuer les espaces qui sont essentiellement résidentiels.

Ainsi, elle veut savoir si le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a la volonté de travailler avec les employés et les municipalités afin de trouver des solutions durables pour cette problématique.

Aussi, la présidente par intérim de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé (APTS) a aussi cette même demande, à savoir si un comité de travail intermunicipal (municipalités et villes problématiques) sera formé avec des acteurs tels que des représentants des municipalités et des salariés concernés par les sites problématiques.

Le président-directeur général répond qu'il y a eu effectivement une modification au règlement municipal de la Ville de Granby le 10 octobre dernier pour le stationnement dans les rues avoisinant le Centre Providence, et ce, à la demande des citoyens de ce quartier résidentiel. Par conséquent, l'établissement est à évaluer d'autres possibilités pour remédier aux problématiques soulevées, autant par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques que par la Direction des services techniques.

Une dernière question est soumise par la présidente de la FIIQ concernant des situations de conduites abusives de la part de certains gestionnaires envers les employés. En effet, elle veut savoir ce que l'établissement compte faire pour contrer ces situations d'abus.

Le président-directeur général répond que la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail s'applique autant aux gestionnaires qu'aux employés. Il l'invite à faire part des faits à la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et un suivi sera fait avec elle par la suite.

---

### **4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par vidéoconférence Zoom le 1<sup>er</sup> octobre 2020**

---

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ**

#### **Suivis de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2020**

Aucun suivi n'est mentionné.

## **5.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général**

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général pour la période du 2 au 29 octobre 2020 a été transmis aux membres.

Le président-directeur général fait part des différentes activités ayant eu lieu.

## **6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

### **6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**

#### 6.1.1 Santé globale des ressources humaines

Le président invite Mme Josée Paquette, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à se joindre aux membres, via Zoom, pour présenter la santé globale des ressources humaines avec l'objectif de donner un portrait général de l'état de situation de la main-d'œuvre dans le contexte de la pandémie.

Madame Paquette fait un état détaillé de chacun des points suivants :

- Assurance-salaire et CNESST;
- Absences COVID-19;
- Temps supplémentaire / temps supplémentaire obligatoire;
- Recrutement;
- Soutien organisationnel pour les employés et gestionnaires.

### **6.2 Assurer la qualité des soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### **6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### **6.4 Utiliser judicieusement les ressources**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### **6.5 Intégrer la mission universitaire**

#### 6.5.1 Activités de la mission universitaire en soutien à la COVID-19

Le président invite Mme Stéphanie McMahon, directrice de la coordination de la mission universitaire, à se joindre aux membres pour présenter les activités de la mission universitaire en soutien à la pandémie de la COVID-19.

Madame McMahon explique que dans les circonstances actuelles, plusieurs volets de la mission universitaire ont été mis à contribution pour soutenir la gestion de la pandémie, que ce soit par la génération de connaissances (recherche), l'identification des meilleures pratiques à partir de connaissances existantes (transfert de connaissances), le soutien à la prise de décisions (ETMISSS), l'adaptation des pratiques cliniques par des modalités à distance (Télésanté) ou encore par la présence de chercheurs et d'experts dans les médias pour informer les citoyens des dernières percées et connaissances concernant cette pandémie (Rayonnement). Des approches innovantes ont été rendues possibles grâce à la synergie entre le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et son université d'affiliation l'Université de Sherbrooke.

## **7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**

---

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

### **7.1 Comité de la mission universitaire du 8 octobre 2020**

Madame Jocelyne Faucher, présidente du comité, présente les sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité.

### **7.2 Comité des ressources humaines et des communications du 9 octobre 2020**

Madame Diane Gingras, présidente du comité, informe les membres des sujets qui ont été présentés au comité.

### **7.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 15 octobre 2020**

Monsieur Lane Chamberland, président du comité, indique que les sujets présentés au comité sont tous à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui.

### **7.4 Comité de gouvernance et d'éthique du 20 octobre 2020**

Madame Rachel Hunting, présidente du comité, fait part des sujets ayant fait l'objet d'une présentation au comité. De plus, elle rappelle que la séance d'information publique annuelle aura lieu le 26 novembre prochain, suivant la séance ordinaire du conseil d'administration.

---

## **8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre, le cas échéant.

### **8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**

#### **8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS - Effectifs du CMDP**

##### **8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

**RÉSOLUTION : CA 4804 à CA 4842 - 2020-10-29**

**Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

8.1.2 Révision des chartes, nomination des présidents et adoption des priorités de chacun des comités du conseil d'administration

**RÉSOLUTION : CA 4790 - 2020-10-29**

**Relative à la révision des chartes, nomination des présidents et adoption des priorités de chacun des comités du conseil d'administration**

- CONSIDÉRANT :**
- les dispositions législatives de la LSSSS en lien avec les comités du conseil d'administration;
  - le projet type de règlement de régie interne du conseil d'administration qui a un caractère prescriptif;
  - la possibilité d'ajuster le mandat des comités afin de bien répondre aux besoins du conseil d'administration;
  - les mandats confiés par le conseil d'administration aux différents comités;
  - la possibilité des comités de recommander au conseil d'administration la modification à la présidence d'un comité;
  - le contexte actuel de la COVID-19, le statu quo sera maintenu pour les comités qui n'ont pas été en mesure de réviser leur charte;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ADOPTER :** les chartes des comités du conseil d'administration, y compris les éléments suivants :
- les mandats tels que présentés aux chartes des comités;
  - les règles de fonctionnement telles que présentées aux chartes des comités;
  - les priorités telles que présentées aux chartes;
  - la composition de chacun des comités, y incluant la présidence.

8.1.3 Modification au permis d'exploitation de l'établissement pour le point de service Memphrémagog-Coaticook et ajout d'une installation CLSC de Magog

**RÉSOLUTION : CA 4791 - 2020-10-29**

**Relative à la modification au permis d'exploitation de l'établissement pour le point de service Memphrémagog-Coaticook et ajout d'une installation CLSC de Magog**

- CONSIDÉRANT :**
- que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);
  - qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;
  - que le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS s'engage dans un processus visant à uniformiser son permis d'exploitation;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique;

- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- DE DEMANDER :**
- au ministre de la Santé et des Services sociaux de modifier le permis pour le point de service Memphrémagog-Coaticook (5123-4094), sous la mission CPEJ;
  - au ministre de la Santé et des Services sociaux d'ajouter une installation sous la dénomination CLSC de Magog.

8.1.4 Report des assemblées générales annuelles des organismes communautaires financés en mission globale via le PSOC

**RÉSOLUTION : CA 4792 - 2020-10-29**

**Relative au report des assemblées générales annuelles 2020 des organismes communautaires financés en mission globale via le PSOC**

- CONSIDÉRANT :**
- le contexte actuel lié à la pandémie de la COVID-19 et considérant qu'une assemblée générale annuelle constitue un rassemblement;
  - que plusieurs organismes n'ont pas les moyens technologiques pour tenir une assemblée générale annuelle virtuelle;
  - qu'il revient au CIUSSS de l'Estrie – CHUS d'analyser la reddition de comptes des organismes sur son territoire;
  - l'article 338 de la LSSS qui stipule que tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 et 337 doit, dans les trois mois suivant la fin de son année financière, transmettre le rapport de ses activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention;
  - que tout retard dans la transmission des documents de reddition de comptes est susceptible d'affecter le calendrier des versements;
  - la lettre du 31 août 2020 de la sous-ministre adjointe, Chantal Maltais, qui autorise le report de la reddition de comptes au 31 décembre 2020;
  - l'accord du ROC d'accorder une souplesse aux organismes n'étant pas en mesure de réaliser leur assemblée générale annuelle d'ici le 31 décembre 2020;
  - l'appui favorable de la Direction générale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS d'accorder de la souplesse aux organismes communautaires n'étant pas en mesure de tenir leur assemblée générale annuelle en contexte de pandémie de la COVID-19;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- DE FAIRE PREUVE DE SOUPLESSE :**
- au regard des organismes n'étant pas en mesure de tenir une assemblée générale annuelle d'ici le 31 décembre 2020;
- D'ACCEPTER :**
- une résolution du conseil d'administration pour l'adoption du rapport d'activités et du rapport financier des organismes n'étant pas en mesure de tenir leur assemblée générale annuelle d'ici le 31 décembre 2020;
- D'AUTORISER :**
- que les organismes n'étant pas en mesure de tenir leur assemblée générale annuelle d'ici le 31 décembre 2020 déposent leurs documents de reddition de comptes lors de l'assemblée générale annuelle 2021.

8.1.5 Nomination de chefs de services

**RÉSOLUTION : CA 4793(a) - 2020-10-29**

**Relative à la nomination de Dre Josée Brossard au poste de chef de service d'hématologie-oncologie pédiatrique**

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté le 18 mai 2017 la nouvelle structure d'encadrement de la Direction des services professionnels et l'organisation des services;
  - que les médecins sont membres actifs au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de services et des départements cliniques;
  - la recommandation du comité de nomination;
  - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 13 octobre 2020;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Dre Josée Brossard au poste de chef de service d'hématologie-oncologie pédiatrique du département de pédiatrie pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2020 jusqu'au 30 septembre 2024.

**RÉSOLUTION : CA 4793(b) - 2020-10-29**

**Relative à la nomination de Dre Annie Deshaies au poste de chef de service d'orthopédie**

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté le 18 mai 2017 la nouvelle structure d'encadrement de la Direction des services professionnels et l'organisation des services;
  - que les médecins sont membres actifs au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de services et des départements cliniques;
  - la recommandation du comité de nomination;
  - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 13 octobre 2020;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Dre Annie Deshaies au poste de chef de service d'orthopédie du département de chirurgie pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2020 jusqu'au 30 septembre 2024.



## 8.2 Assurer la qualité des soins et services

### 8.2.1 Procédure sur les mesures disciplinaires applicables aux jeunes en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation

#### **RÉSOLUTION : CA 4794 - 2020-10-29**

**Relative à la Procédure sur les mesures disciplinaires applicables aux jeunes en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation**

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation émise par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
  - l'article 10 de la Loi de la protection de la jeunesse qui requiert l'approbation du conseil d'administration pour les règles internes;
  - la procédure validée par le contentieux du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - la procédure entérinée par la Directrice de la protection de la jeunesse et par la Directrice du programme jeunesse;
  - la procédure approuvée par le comité de gestion des outils cliniques et des formulaires;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** la procédure relative aux mesures disciplinaires applicables aux jeunes en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation révisée.

## 8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## 8.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 8.4.1 Regroupement de la clientèle des résidences à assistance continue (RAC) dans un lieu commun

#### **RÉSOLUTION : CA 4795 - 2020-10-29**

**Relative au regroupement de la clientèle des résidences à assistance continue (RAC) dans un lieu commun**

- CONSIDÉRANT :**
- le projet déposé s'inscrit en complète cohérence avec la vision concernant la hiérarchisation du continuum résidentiel pour les usagers en DI-TSA de la Direction des programmes DI-TSA et DP;
  - le projet conforme aux travaux ministériels concernant le chantier résidentiel d'hébergement pour lesquels les conclusions devraient être déposées d'ici un an;
  - les milieux actuels sont de moins en moins adaptés et respectent difficilement les normes;
  - les ressources humaines sont de plus en plus nécessaires afin d'assurer la sécurité des employés et des usagers dans les milieux engendrant des coûts importants;
  - la Fondation Dixville, est propriétaire de six des sept bâtiments actuels et planifie retirer ce mandat de leur mission pour se concentrer spécifiquement sur des activités caritatives plutôt que sur de la gestion immobilière;

- le présent projet est le plus prometteur pour nos usagers et employés tant au niveau des grands avantages cliniques qu'administratifs;
- ce projet dégage des économies en ressources financières et humaines substantielles dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre en comparaison à la situation actuelle;
- le potentiel d'autofinancement;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la réalisation d'un processus d'appel d'offres public aux fins de location d'espace visant à regrouper la clientèle DI-TSA actuellement en **résidences à assistance continue**, en respect de l'orientation clinique et des disponibilités financières;

**DE DEMANDER :** au ministère de la Santé et des Services sociaux l'autorisation de compléter un processus d'appel d'offres de location d'espace pour identifier le bâtiment qui répondra aux besoins de cette clientèle et de l'orientation clinique.

8.4.2 Développement de lits de longue durée au Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog

**RÉSOLUTION : CA 4796 - 2020-10-29**

**Relative au développement de lits de longue durée au Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog**

- CONSIDÉRANT :**
- que le ministère de la Santé et des Services sociaux a autorisé un projet de développement de lits en soins de longue durée au Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog;
  - que la valeur du contrat de construction a été estimée à plus de 4 M\$ et qu'au-delà de ce montant, le processus d'acquisition prévoit l'adoption d'une résolution favorable par le conseil d'administration en vertu des « *lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* »;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information mise à la disposition des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE PERMETTRE :** la poursuite du projet en complétant le processus d'appel d'offres et l'adjudication au plus bas soumissionnaire conforme.

### 8.4.3 Résultats financiers et rapport trimestriel AS-671 à la période 6

#### **RÉSOLUTION : CA 4797 - 2020-10-29**

##### **Relative aux résultats financiers et rapport trimestriel AS-671 à la période6**

- CONSIDÉRANT :**
- que les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);
  - que selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;
  - que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;
  - que les demandes de financement ont déjà été soumises au ministère de la Santé et des Services sociaux, plus particulièrement celles en lien avec le développement de places pour des services de niveau de soins alternatifs (NSA) pour un montant de 7,5 M\$ en attente d'approbation;
  - que l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le rapport trimestriel de la période6 pour l'année financière 2020-2021 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations présentant un déficit de 7,5 M\$, déficit relié à la demande de financement des places de niveau de soins alternatifs (NSA) développées en 2019-2020 selon les exigences et les attentes du ministère de la Santé et des Services sociaux ce qui permettrait de respecter l'équilibre budgétaire;

**D'AUTORISER :** le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

## 8.5 Intégrer la mission universitaire

### 8.5.1 Comité d'éthique à la recherche

#### 8.5.1.1 Nominations de deux nouveaux membres

#### **RÉSOLUTION : CA 4798 - 2020-10-29**

##### **Relative à la nomination de Mme Marianne Cissé à titre de membre du comité d'éthique à la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;

- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Mme Mariame Cissé à titre de membre du comité d'éthique à la recherche.

**RÉSOLUTION : CA 4798(b) - 2020-10-29**

**Relative à la nomination de Mme Marie-Marthe Côté à titre de membre du comité d'éthique à la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Mme Marie-Marthe Côté à titre de membre du comité d'éthique à la recherche.

8.5.1.2 Renouvellement de deux membres

**RÉSOLUTION : CA 4799 - 2020-10-29**

**Relative au renouvellement de deux membres**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** le renouvellement du mandat de M. Frédéric Mallette et de Mme Arzamina Spahic-Blazevic.

8.5.2 Nomination d'un nouveau chercheur au Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

**RÉSOLUTION : CA 4800 - 2020-10-29**

**Relative à la nomination de Mme Émilie Gosselin à titre de chercheur au sein du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke**

- CONSIDÉRANT :**
- l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le conseil scientifique du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Mme Émilie Gosselin à titre de chercheur au sein du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

8.5.3 Nomination d'un nouveau chercheur au Centre de recherche sur le vieillissement

**RÉSOLUTION : CA 4801 - 2020-10-29**

**Relative à la nomination de Pr Guillaume Blanchet à titre de chercheur au sein du Centre de recherche sur le vieillissement**

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du comité exécutif du Centre de recherche sur le vieillissement;
  - la pertinence des thématiques de recherche du candidat à l'avancement de la programmation scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de Pr Guillaume Blanchet à titre de chercheur régulier au Centre de recherche sur le vieillissement.

---

**9.0 Divers**

---

Aucun sujet n'est présenté.

## 10.0 Huis clos

---

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour à l'exception de Mme Pascale Bélisle.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

### 10.1 Renouvellement du contrat de service du dossier clinique informatisé (DCI) Ariane

**RÉSOLUTION : CA 4802 - 2020-10-29**

**Relative au contrat de service du dossier clinique informatisé (DCI) Ariane**

- CONSIDÉRANT :**
- l'importance du dossier clinique informatisé(DCI) Ariane pour les opérations du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - la nécessité que le dossier clinique informatisé (DCI) Ariane soit couvert en permanence par un contrat de service;
  - la confirmation par le ministère de la Santé et des Services sociaux que nous conserverons le dossier clinique informatisé (DCI) Ariane pour plusieurs années avant qu'il ne soit éventuellement remplacé par le Dossier Santé Numérique (DSN) provincial;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** le renouvellement du contrat de service du dossier clinique informatisé (DCI) Ariane avec la firme QuadraMed Canada Corporation - une division de Harris Healthcare, afin d'assurer le maintien et le bon fonctionnement du système, pour un montant maximum de 35,7 M\$ pour une période pouvant aller jusqu'à un total de 8,5 années.

10.2 Cadres supérieurs

**RÉSOLUTION : CA 4803 - 2020-10-29**

**Relative à la nomination du directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation au CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation;
  - la qualité de la candidature de M. Donald Haineault;
  - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination dans ce poste de hors cadre;
  - que le contrat d'engagement doit être signé par le président du conseil d'administration
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** M. Donald Haineault à titre de directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation, et ce, sous réserve de l'autorisation du MSSS et de mandater le président du conseil d'administration à signer le contrat d'engagement de M. Haineault.

---

**11.0 Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.

---

Jacques Fortier, président

---

Stéphane Tremblay, secrétaire